Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260527-2705202608-DE

Ville de Briec

DÉPARTEMENT DU FI[illegible]

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIEC DE L'ODET

Séance du
27 Mai 2026

N°27.05.2026.08

OBJET :

Désignation du représentant au conseil d'administration de l'OGEC Sainte Anne

Date de convocation :
21 Mai 2026

Nombre de Conseillers :	
Conseillers en exercice :	29
Conseillers absents :	4
Nombre de pouvoirs :	4

Vote :	
Pour :	29
Abstention :	0
Contre :	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thomas FÉREC, Maire

Etaient présents : M FÉREC Thomas, Mme ZARADER Valérie, M LE MEN Bruno, Mme GUILLOU Laurette, M CAUGANT Jean-Pierre, Mme ROCHETTE Juliette, M CAM LE NY Maël, Mme DUMOULIN Murielle, M LE SAUX Quentin, M PERROT Jean-Claude, Mme NOYON Claudine, M RÉCAMIER François, M GAKIERE Fabrice, M CLOAREC Jean-Paul, M BÉNÉAT Stéphane, M ALLAIN Frédéric, Mme MICHAUD Sabine, M DRÉAU Sylvain, Mme BOMANS Sandrine, Mme JEHANNO Pauline, Mme RIOU Marjorie, Mme DAO Aurélie, Mme LE BELLEC Joane, Mme KURNAZ Melisa, Mme MAO Steren.
Etaient absents excusés : M GESTIN Philippe, Mme COCOUAL Marie-Laure, M PETIT Frédéric, M KWIECINSKI Mathieu.
Pouvoirs :
M GESTIN Philippe donne pouvoir à M LE MEN Bruno
Mme COCOUAL Marie-Laure donne pouvoir à M GAKIERE Fabrice
M PETIT Frédéric donne pouvoir à Mme DUMOULIN Murielle
M KWIECINSKI Mathieu donne pouvoir à M LE SAUX Quentin.

Mme ZARADER Valérie a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée délibérante que conformément à Article L2121-33 du code général des collectivités locales (CGCT), Le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes.
Cette désignation s'effectue à la suite de chaque renouvellement partiel ou total de l'assemblée délibérante pour la durée du mandat.
Il est proposé de désigner un membre titulaire et un membre suppléant sachant que le membre suppléant ne peut siéger et être présent à la séance qu'en l'absence du membre titulaire.

L'OGEC Sainte-Anne (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est l'organisme gestionnaire de l'école privée Sainte-Anne.
L'établissement accueille des enfants de la commune et participe pleinement à l'offre éducative locale, en complémentarité avec l'enseignement public, contribuant ainsi à la vitalité du service éducatif sur le territoire communal.

La Ville de Briec entretient des relations régulières avec l'école Sainte-Anne et son organisme gestionnaire, notamment dans le cadre des politiques éducatives locales, des temps périscolaires, ainsi que des coopérations mises en œuvre dans l'intérêt des enfants et des familles briecoises, dans le respect des compétences et du cadre juridique propres à l'enseignement privé sous contrat.

Le conseil d'administration de l'OGEC constitue l'organe de gouvernance de l'organisme. Il est chargé de la gestion administrative, financière et patrimoniale de l'établissement, et veille aux conditions matérielles nécessaires au bon fonctionnement de l'école. La présence de représentants de la commune au sein de cette instance permet d'assurer un lien institutionnel avec la Ville de Briec, de favoriser le dialogue entre

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260527-2705202608-DE

la collectivité et l'organisme gestionnaire, et de contribuer aux réflexions relatives à l'accueil des élèves et à l'inscription de l'établissement dans son environnement local.

Vu le Code général des collectivités locales, notamment son article L.2121-33
Vu le Code de l'éducation,
Vu la proposition et l'avis favorable à l'unanimité de la commission solidaire du 4 mai 2026

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier et délibéré, décide à l'unanimité des membres, de désigner pour siéger au conseil d'administration de l'OGEC Sainte Anne :
Titulaire : Valérie Zarader
Suppléante : Joane Le Bellec

Fait et délibéré le 27 Mai 2026

Pour extrait conforme
Le Maire,
Thomas FÉREC

MAIRIE DE BRIEC de l'ODET
29510 (Finistère)